

Valoriser son impact avec la comptabilité multi-capitaux



Fermes d'Avenir et la Ferme de Cagnolle

Créée en 2013, l'association nationale Fermes d'Avenir a pour mission de soutenir le développement de l'agroécologie, former et mettre en réseau les acteurs et professionnels, sensibiliser les citoyens et les pouvoirs publics à la transformation écologique de l'agriculture.

AMBITION

Accélérer la transition écologique des modèles productifs agricoles.

ACTEURS DU PROJET

Les exploitants agricoles de la Ferme de Cagnolle, et l'équipe de Fermes d'Avenir.

Période : de 2018 à 2019.

Pourquoi et comment évaluer l'utilité sociale d'une activité qui veut répondre à un défi social, sociétal ou environnemental ? Comment mesurer ce à quoi elle a contribué, son impact ? Qu'est-ce que peut apporter une telle démarche pour les parties prenantes ? Comment valoriser les résultats ?

De nombreuses méthodologies et outils d'évaluation existent, mais ils ne répondent pas tous aux mêmes objectifs. Le choix se fait notamment en fonction des enjeux et des moyens à disposition. Chaque démarche nécessitera des adaptations.

Afin d'illustrer la pluralité de ces approches et valoriser les résultats de démarches d'évaluation, l'Avise, en partenariat avec la Banque des Territoires, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et le Fonds social européen, publie plusieurs études de cas d'évaluation de l'impact social qui viennent enrichir le Centre de ressources national sur l'Évaluation de l'impact social qu'elle anime.

Centre de ressources et études de cas en ligne sur www.avise.org

La démarche de Fermes d'Avenir et l'expérimentation de la Ferme de Cagnolle

CONTEXTE

Dès 2016, le réseau Fermes d'Avenir a souhaité développer une comptabilité qui intègre les capitaux naturels et humains. Il commence alors à accompagner des agriculteurs qui expérimentent une démarche de valorisation comptable de l'impact de leurs activités et de leurs actions de préservation sur la nature et l'homme. Cette démarche nommée Comptabilité d'Avenir au sein du réseau Fermes d'Avenir est une comptabilité multi-capitaux.

PÉRIMÈTRE

L'expérimentation de cette comptabilité multi-capitaux a été mise en œuvre au sein de la Ferme de Cagnolle, membre du réseau Fermes d'Avenir, en partenariat avec Dominique Ios, référent du sujet au sein de Fermes d'Avenir.

MÉTHODES EMPLOYÉES

La démarche de comptabilité multi-capitaux mise en œuvre repose sur les principes de la méthode CARE-TDL (Triple Depreciation Line : Triple Ligne d'Amortissement), développée en 2012 par J. Richard et A. Rambaud.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La démarche a permis à la Ferme de Cagnolle de :

1. Identifier les impacts de ses activités agricoles ;
2. Avoir une meilleure visibilité de sa performance globale et notamment de la préservation des capitaux naturels ;
3. Modéliser son modèle économique et les accompagnements nécessaires ;
4. Identifier des leviers d'action pour davantage préserver ses capitaux humains et environnementaux.

« Cette démarche nous a permis d'obtenir un bilan de nos activités, de prouver notre efficacité et notre engagement dans la préservation de l'environnement. Nous avons pu engager des discussions avec les acteurs locaux de notre territoire. » **Benoît Le Baube**, exploitant de la Ferme de Cagnolle

PRÉSENTATION DU RÉSEAU FERMES D'AVENIR

FERMES D'AVENIR

L'association Fermes d'Avenir, fondée en 2013, a pour finalité d'accélérer la transition écologique par le développement de fermes agroécologiques. Membre du Groupe SOS, Fermes d'Avenir compte actuellement 10 salariés.

« Pour Fermes d'Avenir la transition agroécologique passe par compter ce qui compte, c'est-à-dire l'humain et la planète, et pas seulement les capitaux financiers. »

Dominique loos, référent comptabilité au sein de Fermes d'Avenir

L'association met en place différentes actions pour contribuer au développement et à la promotion de l'agroécologie :

- accompagnement à la conception et création de fermes agroécologiques ;
- formation pour les porteurs de projets d'installation ;
- communication et influence afin de valoriser l'agriculture et ses transitions.

UNE VISION SYSTÉMIQUE

Par sa vision systémique, Fermes d'Avenir offre une approche transversale de la préservation et de la restauration des milieux naturels, de la qualité des conditions de travail et de l'accessibilité d'une alimentation saine.

À travers 11 principes fédérateurs, Fermes d'Avenir milite pour un modèle agricole favorisant un développement économique soutenable qui préserve l'emploi, l'environnement, la richesse des sols, la qualité de l'air, l'alimentation et la santé des producteurs comme des consommateurs :

1. Un lieu de production, à taille humaine, basé sur l'observation des écosystèmes naturels et locaux ;
2. Une production sous label biologique, sans usage des produits phytosanitaires chimiques ;
3. La régénération des écosystèmes et de la biodiversité en utilisant des pratiques agro-écologiques ;
4. Un ancrage local très fort ;

5. Une recherche de solutions préfigurant une société décarbonée et limitant les consommations d'eau ;
6. Des investissements réduits en capitaux financiers, au bénéfice de la création d'emplois ;
7. Un rôle de pédagogie sur les régimes alimentaires durables et le plaisir d'une alimentation saine ;
8. Une implication dans le changement de modèle, notamment par une grande transparence sur les chiffres ;
9. Une diversité des sources de revenus ;
10. Un partage équitable de la valeur créée sur le territoire ;
11. Une redécouverte possible des cultures variétales locales et des transformations en vue d'affirmer davantage les identités des territoires.



Illustration d'une exploitation agricole pratiquant l'agroécologie - © Fermes d'Avenir

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation définit l'agroécologie comme une façon de concevoir des systèmes de production agricoles qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes pour allier dimensions écologiques, économiques et sociales.

Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production tout en maintenant ses capacités de renouvellement.

MÉTHODE DE VALORISATION COMPTABLE

CONTEXTE ET ENJEUX

En tant que réseau, Fermes d'Avenir cherche à mettre en évidence les multiples externalités et impacts de ses fermes adhérentes au sein de son plaidoyer. En 2016, l'association s'est appuyée sur des innovations comptables pour développer un référentiel expérimental de comptabilité multi-capitaux, nommé Compta d'Avenir, visant à compléter les pratiques comptables pour favoriser une nouvelle manière de mesurer et valoriser les impacts des activités agricoles.

Fermes d'Avenir a d'abord identifié les externalités des projets agroécologiques pour ensuite réaliser un état de l'art des méthodes d'évaluation et de valorisation de ces impacts. La mobilisation d'acteurs et d'experts a permis de qualifier les bénéfices de l'agroécologie, répondant ainsi aux enjeux de redevabilité vis-à-vis des financeurs, des acteurs institutionnels et du grand public.

IDENTIFICATION ET VALORISATION DES IMPACTS

Étape 1 : Identification des externalités des activités agroécologiques

Les potentielles externalités positives des Fermes d'avenir, les fermes membres du réseau, sont définies en six typologies d'impacts qui affectent directement les capitaux naturels, humains et économiques.

Les six typologies d'impact identifiées sont :

1. Bénéfice écologique ;
2. Emploi ;
3. Bénéfice culturel et éducatif ;
4. Santé et alimentation ;
5. Performance économique ;
6. Performance agronomique.

« Il faut changer les modalités de pilotage des projets pour réaliser la transition des écosystèmes et des organisations, c'est-à-dire qu'il faut changer les méthodes de mesure et la manière dont on compte. »

Dominique loos, référent comptabilité au sein de Fermes d'Avenir



Illustration des six typologies d'impact et d'externalités des Fermes d'Avenir.
Source : Plaidoyer de Fermes d'Avenir (p.36)

Étape 2 : État de l'art des outils de mesure et de valorisation des impacts

Dans cet état de l'art, les impacts sont classés selon les parties prenantes, l'échelon territorial et les secteurs concernés. En fonction de leurs caractéristiques, les méthodes et outils sont classés pour évaluer et valoriser ces impacts.

MÉTHODE DE VALORISATION COMPTABLE

EXPÉRIMENTATION D'UN PROJET PILOTE



À la suite de cette première phase d'identification des impacts, **Fermes d'Avenir a lancé une expérimentation autour de cette comptabilité multi-capitaux, qui doit lui permettre de redéfinir la performance économique des fermes agroécologiques en illustrant comptablement la création et la destruction de valeur économique et extra-financière.**

Une première expérimentation de comptabilité multi-capitaux a été menée au sein du réseau Fermes d'Avenir, en 2017, en liaison étroite avec la chaire de Comptabilité Écologique portée par la Fondation AgroParisTech (méthode CARE-TDL), ComptaDurable et avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.¹

Trois fermes, accompagnées par un comité scientifique et technique, ont mis en œuvre cette démarche, permettant l'établissement de premiers constats et apprentissages autour de ce référentiel comptable expérimental.

L'étude rédigée par les cabinets Auxilia et ComptaDurable et par Fermes d'Avenir montre que cette expérimentation a notamment permis la sensibilisation des membres du réseau Fermes d'Avenir et contribué à l'élaboration d'un plaidoyer en faveur d'une comptabilité multi-capitaux.

« Nous cherchons à nous extraire totalement de ces pratiques [extra-financières], qui sont celles des entreprises conventionnelles, pour donner corps à une nouvelle génération d'entreprises sociales, qui mettent l'efficacité économique au service de l'intérêt général. »

Extrait du plaidoyer de Fermes d'Avenir

« Il existe plusieurs méthodologies de comptabilité, les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) disposent de cette méthode comptable pour valoriser leurs externalités positives. »

Hervé Gbego, président de ComptaDurable

OBJECTIFS DE L'EXPÉRIMENTATION

Inspirée des travaux de J. Richard et de sa méthode, CARE-TDL – Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement, **la démarche de comptabilité multi-capitaux développée par Fermes d'Avenir en collaboration avec Auxilia et ComptaDurable vise à soutenir la transition écologique par l'élaboration d'une autre manière de compter.** Cette démarche a, en effet, pour ambition d'assurer le maintien des ressources par la comptabilisation, dans les documents financiers des fermes, des impacts sociaux et environnementaux, qui restent peu intégrés dans les dispositifs classiques de comptabilité ou les principaux indicateurs de développement économique.

Cette comptabilité multi-capitaux a pour objectifs de :

- 1. Mettre en lumière l'ensemble des capitaux impactés par les activités de la ferme ;**
- 2. Intégrer directement ces éléments dans les états financiers (compte de résultat et bilan) de celle-ci ;**
- 3. Mesurer au plus juste la performance économique, environnementale et sociale de la ferme.**

Cette méthode comptable alternative se démarque des dispositifs traditionnels de reporting extra-financier, par l'intégration complète des éléments extra-financiers au sein des comptes annuels des fermes, ce qui permet une meilleure transparence et lisibilité de la réalité.

Fondée sur une approche en soutenabilité forte, cette méthode comptable garantirait un niveau de préservation élevé des ressources naturelles et humaines.

L'approche en soutenabilité forte du développement durable

Développée par Marshall et Daly, le principe de soutenabilité forte défend l'idée qu'aucun capital n'est substituable à un autre. Considérant que les ressources ont des limites, la dégradation de celles-ci entraînerait la destruction des composants des capitaux.

¹ Projet soutenu par la Fondation IRIS, la Fondation Léa Nature et le WWF.

DÉMARCHE D'EXPÉRIMENTATION COMPTABLE

CONTEXTE ET ENJEUX

La Ferme de Cagnolle

Située dans le Sud-Ouest du Périgord Noir, la Ferme de Cagnolle est une exploitation de 13 hectares, ayant obtenu la certification agriculture biologique et employant deux personnes à plein temps. Née en 2008 avec pour objectif de s'inscrire dans une activité d'agrotourisme, elle développe principalement des activités d'exploitation agricole (maraîchage, arboriculture, aquaponie) et des sessions de formation.

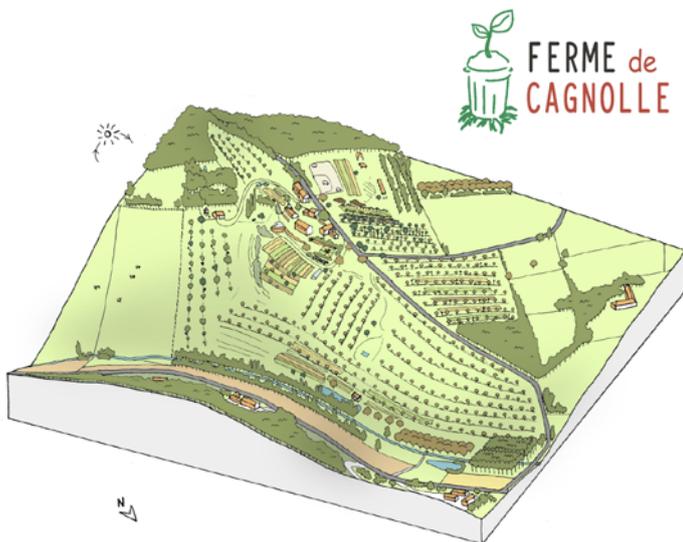


Illustration de l'exploitation de la Ferme de Cagnolle

Source : Ferme de Cagnolle

Origine de la démarche

Souhaitant démontrer leur contribution à la transition écologique, les agriculteurs de la Ferme de Cagnolle ont décidé d'expérimenter la méthode de comptabilité multi-capitaux développée par Fermes d'Avenir. En 2018, la Ferme de Cagnolle a ainsi contacté Fermes d'Avenir pour être accompagnée sur la valorisation de ses externalités positives.

Outre la valorisation des impacts de la Ferme de Cagnolle, l'enjeu de l'accompagnement par Fermes d'Avenir consistait à proposer un modèle de développement économiquement viable pour la Ferme de Cagnolle et son territoire.

« On souhaitait mettre en lumière tous les efforts réalisés au niveau de la préservation du sol et de la production d'aliments sains, ainsi que le développement de nos pratiques bien au-delà des critères des cahiers des charges de l'agriculture biologique. »

Benoît Le Baube,
exploitant de la Ferme de Cagnolle

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

1. Valoriser les efforts initiés dans une production agricole respectueuse de la santé et de la terre ;
2. Construire un argumentaire auprès d'acteurs locaux pour inciter un changement de modèle agricole ;
3. Favoriser le déploiement et développement de cette méthode comptable.

PRÉREQUIS À LA MISE EN ŒUVRE

Pour mener à bien cette démarche, l'exploitant de la Ferme de Cagnolle et le référent de la méthode au sein de Fermes d'Avenir ont dû, en amont, satisfaire à un certain nombre de prérequis :

- Des visites de terrain de l'exploitation ;
- La mesure de la durabilité de la ferme à partir de la méthode IDEA version 4, développée par un comité scientifique pluridisciplinaire sous la présidence de Frédéric Zahm (INRAE) ;
- Une acculturation et une montée en compétence sur la méthode de comptabilité multi-capitaux.

La méthode IDEA



La méthode IDEA évalue la performance globale d'une exploitation agricole à partir de 53 Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles (IDEA version 4). Ce référentiel d'indicateurs analyse la durabilité selon deux approches : les trois dimensions (agroécologique, socio-territoriale et économique) de l'exploitation et les 5 propriétés de la durabilité (responsabilité globale, ancrage territorial, robustesse, capacités productives et autonomie).

DÉMARCHE D'EXPÉRIMENTATION COMPTABLE

UNE EXPÉRIMENTATION EN 5 ÉTAPES



Les 5 étapes de l'expérimentation de comptabilité multi-capitaux de la Ferme de Cagnolle, Avise 2020

Étape 1 : Identifier les capitaux naturels et humains

L'expérimentation a débuté par un autodiagnostic des capitaux mobilisés par la Ferme de Cagnolle. Cet autodiagnostic s'est appuyé sur le référentiel de la méthode IDEA (cf. encadré page 5) et sur plusieurs entretiens menés avec les différentes parties prenantes de l'exploitation.

LES 7 CAPITAUX IDENTIFIÉS DE LA FERME DE CAGNOLLE

Capitaux naturels

Capital Sol, capital Biodiversité, capital Eau, capital Atmosphère

Capitaux humains

Capital Patrimonial, capital Social et capital Sociétal

Dans ce type de démarche expérimentale, l'exhaustivité des capitaux est difficile à atteindre. Il s'agit d'avantage d'illustrer l'activité économique en tenant comptes des contraintes existantes.

Étape 2 : Définir les niveaux de préservation et de conservation des capitaux

Pour chacun des capitaux naturels et humains identifiés, il s'agit de définir les critères qui garantissent leur niveau de préservation ou de renouvellement. Les critères, sélectionnés par l'exploitant, résultent de la triangulation d'informations scientifiques avec des données produites ad hoc et récoltées auprès des parties prenantes de la ferme (exploitants, consommateurs). Ces critères se déclinent en indicateurs quantitatifs et qualitatifs : bilan carbone, niveau de qualification des exploitants, satisfaction de la clientèle, etc.

LES NIVEAUX DE PRÉSERVATION ET DE CONSERVATION DES CAPITAUX DE LA FERME DE CAGNOLLE

Le niveau de préservation du capital EAU dépend des critères suivants :

- Dispositifs de récupération des eaux de pluie
- Irrigation localisée
- Lutte biologique, désherbage manuel, etc.
- Freins au lessivage
- Utilisation de charbons
- Pose des bâches

Le niveau de préservation du capital SOCIAL (un des capitaux humains) se compose des critères suivants :

- Rémunération décente des exploitants (issu d'entretiens)
- Formation des exploitants
- Motivation intellectuelle des exploitants
- Rémunération décente des WWOOFeurs (issu d'entretiens)
- Accueil de stagiaires et WWOOFeurs

Ce type de démarche comptable nécessite l'existence de référentiels partagés et normés qui facilitent la construction d'indicateurs de préservation - conservation des différents capitaux : par exemple, pour faciliter la réponse à la question *Comment déterminer le seuil minimum pour préserver la diversité des espèces cultivées ?* Il existe ainsi un enjeu important de production et de mise à disposition des données, notamment scientifiques et locales, pour favoriser le déploiement de cette approche comptable.

Étape 3 : Élaborer les scénarios de préservation et conservation des capitaux

Cette troisième étape sert à dresser les scénarios à mettre en œuvre pour que la Ferme de Cagnolle atteigne les niveaux de préservation identifiés à l'étape précédente. Ce plan d'action idéal de la ferme doit garantir la conservation ou le renouvellement des capitaux mobilisés pour les activités de la ferme. À cette étape, la Ferme de Cagnolle a mis en lumière les moyens humains et financiers dont elle disposait pour réaliser ces scénarios et établir un plan d'action cohérent.

LES SCÉNARIOS DE PRÉSERVATION ET CONSERVATION DES CAPITAUX DE LA FERME DE CAGNOLLE

Pour déterminer ses scénarios, la Ferme de Cagnolle s'est posée les questions suivantes pour chaque capital identifié : « *En fonction de mes capacités, quelle stratégie je choisis de mettre en œuvre pour affecter au minimum ce capital ?* » Dans cette réflexion, la Ferme de Cagnolle s'est appuyée sur le constat qu'une ferme agroécologique préserve de fait les capitaux naturels : ses activités agricoles affectent peu ou pas les capitaux naturels, voire peuvent restaurer un capital détérioré précédemment.

L'objectif, dans ce type d'expérimentation comptable est d'identifier les ressources disponibles et les capacités de l'organisation à mettre en œuvre ses scénarios, pour établir un plan d'action cohérent et ainsi réduire les impacts négatifs et augmenter les impacts positifs des activités, tout en adaptant son modèle économique.

Étape 4 : Mettre en œuvre les scénarios de préservation et conservation des capitaux

Suite à l'élaboration du plan d'action, il s'agit de mettre en œuvre les investissements et actions pour atteindre au mieux les scénarios de préservation et de conservation des capitaux naturels et humains. Dans un deuxième temps, la Ferme de Cagnolle a ainsi mis en évidence les écarts entre les mesures mises en œuvre et celles nécessaires pour préserver et conserver les capitaux. Opérationnellement, cet écart est comptabilisé en termes de coûts (cf. illustration en pages 8 et 9). Cette avant-dernière étape mélange pilotage stratégique et gestion des activités de la ferme pour une meilleure adéquation entre ses capacités et les scénarios établis.

LA MISE EN ŒUVRE DES SCÉNARIOS PAR LA FERME DE CAGNOLLE

Exemples d'activités et d'investissements réalisés par la Ferme de Cagnolle pour préserver et conserver ses capitaux naturels et humains :

- Restauration du bâti de la ferme
- Apport massif de matières organiques
- Modèle d'affaire agroécologique
- Préservation du lien social par l'accueil de publics au sein de la ferme
- Projet d'agroforesterie
- Mise en œuvre de formations et d'apprentissages

Cette étape a permis de mettre en lumière les écarts entre les coûts de restauration nécessaires et les mesures mises en place par la ferme, illustrés à la page suivante.

La mise en œuvre des scénarios se traduit, comptablement, par l'inscription aux charges du compte de résultat (lignes d'amortissement) et nécessite un traitement et un suivi analytique rigoureux.

Étape 5 : Comptabiliser et établir les comptes annuels intégrés

La dernière étape consiste à traduire l'ensemble des éléments précédents dans les documents comptables. Pour réaliser cette approche intégrée des éléments extra-financiers dans ses comptes, la Ferme de Cagnolle s'est servie d'un logiciel tableur. Ses comptes (présentés en pages 10 et 11) illustrent la méthode avec la présence d'une triple ligne d'amortissement (capital financier, naturel et humain) sur le compte de résultat. Le résultat comptable CARE-TDL est inscrit au bilan, afin qu'il soit pris en compte dans l'équilibre financier de la structure, ce qui permet à la ferme d'interroger son modèle économique en tenant compte de ses impacts sur les capitaux naturels et sociaux, en accord avec les principes agroécologiques.

Nécessitant moins de connaissances et de savoirs scientifiques, cette étape mobilise des compétences comptables spécifiques afin de valoriser les impacts de l'organisation par rapport aux objectifs qu'elle s'est fixés.

DÉMARCHE D'EXPÉRIMENTATION COMPTABLE

ILLUSTRATION DES ÉTAPES 3 ET 4 - MATRICE DE CALCULS DES SCÉNARIOS DE MAINTIEN DES CAPITAUX

	Coûts de restauration nécessaires pour préserver les capitaux d'après les scénarios [étape 3]	Coûts des mesures initiées par la ferme pour préserver ou restaurer les capitaux [étape 4]	Écarts constatés entre les coûts de restauration nécessaires et les mesures mises en place au sein de la ferme
CAPITAUX NATURELS	13 907 €	15 998 €	2 091 €
Eau	3 278 €	2 206 €	-1 072 €
Dispositifs de récupération des eaux de pluie	714 €	0 €	-714 €
Irrigation localisée	357 €	0 €	-357 €
Lutte biologique, désherbage manuel, etc.	714 €	714 €	0 €
Lessivage	0 €	0 €	0 €
Utilisation de charbons	703 €	703 €	0 €
Pose de bâches	789 €	789 €	0 €
Biodiversité	7 012 €	5 919 €	-1 092 €
Atmosphère	800 €	629 €	-172 €
Sol	2 817 €	7 244 €	4 426,54 €
CAPITAUX HUMAINS	77 223 €	47 355 €	-29 869 €
Social	50 746 €	24 504 €	-26 242 €
Rémunération décente des exploitants	39 079 €	18 122 €	-20 957 €
Formation des exploitants	947 €	789 €	-158 €
Motivation intellectuelle des exploitants	2 842 €	395 €	-2 447 €
Rémunération décente des WWOOFeurs	6 930 €	4 250 €	-2 680 €
Accueil de stagiaires	947 €	947 €	0 €
Sociétal	4 474 €	2 526 €	-1 947 €
Patrimonial	22 004 €	20 325 €	-1 679 €

Matrice de calcul des scénarios de maintien des capitaux, schéma réalisé par l'Avise

Écarts constatés entre les coûts de restauration du capital EAU nécessaires et les mesures de préservation mises en place par la Ferme de Cagnolle

1. L'évaluation des coûts de préservation-conservation du capital EAU s'élève à 6 556 € sur un horizon de 2 ans.
 - ▶ Le capital EAU est enregistré, en valeur brute, au passif du bilan de l'année n (cf. page 10).
2. Les coûts de préservation du capital EAU pour l'année n s'élèvent à 3 278 € par an, soit le coût théorique de préservation d'usage de cette ressource qu'elle soit préservée ou non.
 - ▶ La dépréciation est enregistrée en charges dans le compte de résultat.
3. Les mesures de préservation et de conservation mises en œuvre par la Ferme de Cagnolle s'élèvent à 2 206 €.
 - ▶ Ce montant, avec la méthode CARE-TDL, est alloué au Capital EAU et compensé en tant que profit de restauration qui rembourse une partie du capital.
4. Les écarts constatés sont la différence entre les coûts de préservation-conservation (3 278 €) et les actions mises en œuvre par la Ferme de Cagnolle (2 206 €), soit un différentiel négatif de - 1 072 €. Cet écart négatif s'explique par l'abandon ou le report de certaines mesures comme la mise en place d'un dispositif goutte à goutte et d'une irrigation localisée.

Écarts constatés entre les coûts de restauration du capital SOCIAL nécessaires et les mesures de préservation mises en place par la Ferme de Cagnolle

1. L'évaluation des coûts de préservation-conservation du capital SOCIAL s'élève à 101 492 € sur un horizon de 2 ans.
 - ▶ Le capital SOCIAL est enregistré, en valeur brute, au passif du bilan de l'année n .
2. Les coûts de préservation du capital SOCIAL pour l'année n s'élèvent à 50 746 €, soit la somme des dépréciations des actifs composants ce capital.²
3. Les mesures de préservation et de conservation mises en œuvre par la Ferme de Cagnolle s'élèvent à 24 504 €
 - ▶ Ce montant, avec la méthode CARE-TDL, est alloué au Capital SOCIAL et compensé en tant que profit de restauration qui rembourse une partie du capital.
4. Pour l'année n , le renouvellement du capital SOCIAL n'est pas garanti puisque les écarts entre les coûts de préservation nécessaires et les mesures mises en place s'élèvent à -26 242 €.

² Rémunération décente des exploitants : 39 079 € ; Formation des exploitants : 947 € ; Motivation intellectuelle des exploitants : 2 842 € ; Rémunération décente des WWOOFeurs : 6 930 € et accueil de stagiaires : 947 €. Ces dépréciations sont calculées à partir de données issues d'entretiens qualitatifs avec les parties prenantes.

DÉMARCHE D'EXPÉRIMENTATION COMPTABLE

ILLUSTRATION ÉTAPE 5 – COMPTES INTÉGRÉS MULTI-CAPITAUX DE LA FERME DE CAGNOLLE

Inscription et suivi du CAPITAL EAU au bilan comptable et au compte de résultat

1. Inscription du capital EAU brut au passif du bilan soit 6 556 € et inscription à l'actif.
2. Enregistrement de l'amortissement de l'actif EAU soit 3 278 € à l'actif du bilan et dans les charges d'exploitation en tant que dotation aux amortissements du capital EAU.
3. Inscription des mesures de préservation mises en œuvre soit 2 206 € au passif du capital EAU dans une logique de remboursement de ce capital et comptabilisées en produit dans le compte de résultat. Le passif net du capital EAU s'élève ainsi à 4 349 €.

	ACTIF	Brut	Amortissement et provision (à déduire)	Net	PASSIF	Brut	Remboursement	Net
Financier	Actifs financiers	231 791	71 760	160 032	Capitaux financiers	149 981	0	149 981
	Immobilités	205 781	71 760	134 022	Capitaux Propres	124 316	0	124 316
	Actif circulant	3 296	0	3 296	Provisions pour risques et charges	0	0	0
	Trésorerie	22 714	0	22 714	Dettes	25 665	0	25 665
Naturel	Actifs naturels	27 815	13 907	13 907	Capitaux naturels	27 815	15 999	11 816
	Actif sol	5 635	2 818	2 818	Capital sol	5 635	7 244	-1 609
	Actif biodiversité	14 023	7 011	7 011	Capital biodiversité	14 023	5 919	8 103
	Actif eau	6 556	3 278	3 278	Capital eau	6 556	2 206	4 349
	Actif atmosphère	1 601	800	800	Capital atmosphère	1 601	629	972
Humain	Actifs humains	154 446	77 223	77 223	Capitaux humains	154 446	47 355	107 092
	Actif patrimonial	44 007	22 004	22 004	Capital patrimonial	44 007	20 325	23 683
	Actif social	101 492	50 746	50 746	Capital social	101 492	24 504	76 988
	Actif sociétal	8 947	4 474	4 474	Capital sociétal	8 947	2 526	6 421
					RESULTAT CARE-TDL			-17 727
	TOTAUX ACTIFS	414 052	162 890	251 162	TOTAUX CAPITAUX	332 242	63 353	251 162

	Méthode comptable classique	Méthode Compta d'Avenir - Comptes intégrés
Produits d'exploitation	41 503	121 816
Chiffre d'affaires (ventes)	29 533	29 533
Production auto-consommée	400	400
Contribution des volontaires ³		16 960
Subventions et autres revenus	11 570	11 570
Renouvellement des capitaux naturels et humains		63 353
Renouvellement du sol		7 244
Renouvellement de la biodiversité		5 919
Renouvellement de l'eau		2 206
Renouvellement de l'atmosphère		629
Renouvellement du patrimoine		20 325
Renouvellement du lien social		24 504
Renouvellement de la société		2 526
Charges d'exploitation	30 165	138 255
Approvisionnements	3 006	3 006
Autres approvisionnements	16 771	16 771
Fermage, foncier	0	0
Impôts et taxes	924	924
Charges de personnel	2 622	2 622
Contrepartie de la contribution des volontaires	0	16 960
Dotations aux amortissements	6 842	6 842
Dotations aux amortissements/capitaux naturels et humains		91 130
Amortissement du sol		2 818
Amortissement de la biodiversité		7 011
Amortissement de l'eau		3 278
Amortissement de l'atmosphère		800
Amortissement du patrimoine		22 004
Amortissement du social		50 746
Amortissement de la société		4 474
Résultat d'exploitation	11 338	-16 439
Produits et charges financiers	-1 443	-1 443
Produits et charges exceptionnel	156	156
Résultat financier et exceptionnel	-1 287	-1 287
Impôt sur les bénéfices	0	0
RÉSULTAT COMPTABLE	10 051	-17 727

³ Le volontariat des bénévoles est valorisé à partir du taux horaire du SMIC pour être comptabilisé par la méthode Compta d'Avenir



Matrice de calculs des scénarios de maintien des capitaux, schéma réalisé par l'Avisé à partir des documents de Fermes d'Avenir

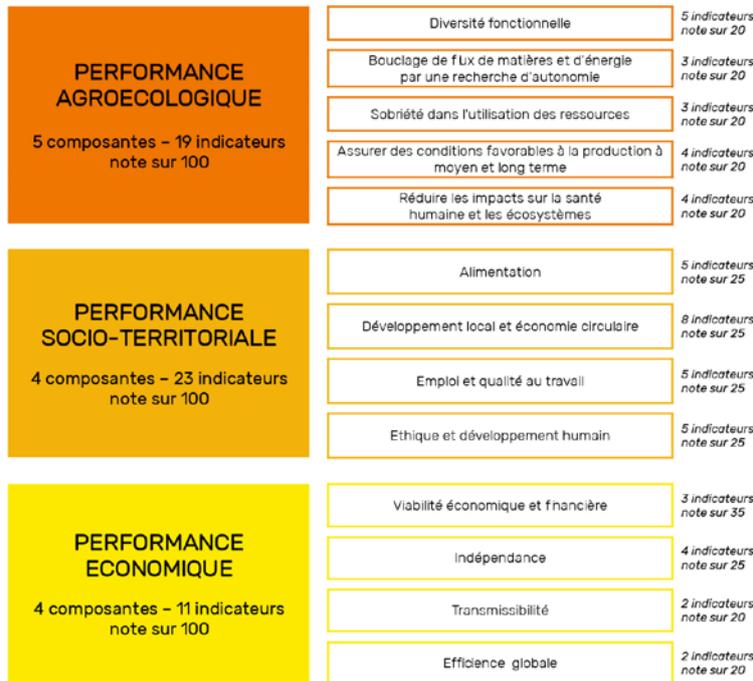
Compte de résultat multi-capitaux de la Ferme de Cagnolle, schéma réalisé par l'Avisé à partir des documents de Fermes d'Avenir

ZOOM SUR UN OUTIL D'ÉVALUATION

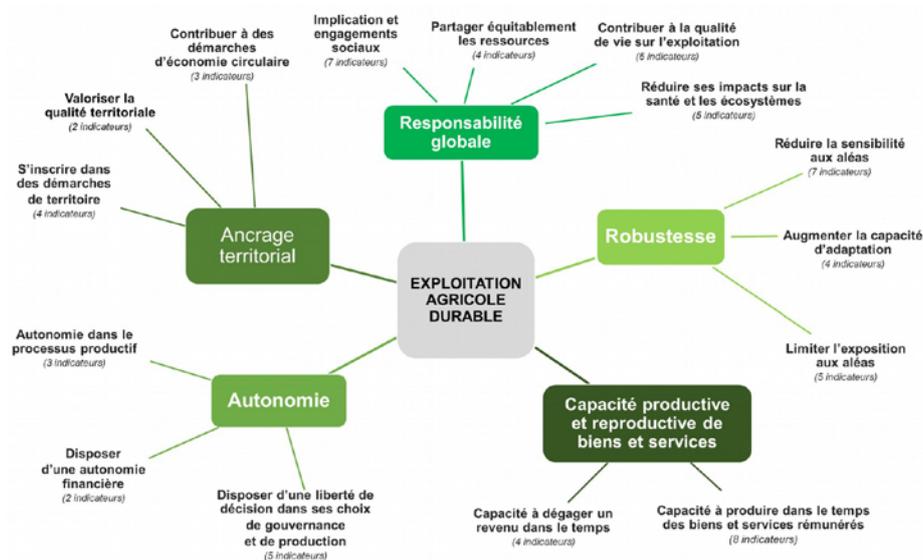
Le référentiel d'indicateurs de la méthode IDEA

Les résultats de la performance globale de la Ferme de Cagnolle sont issus du référentiel des 53 indicateurs de la méthode IDEA 4 présenté ci-dessous. La grille de lecture du référentiel d'indicateurs s'organise selon les dimensions de la performance ou à partir des cinq propriétés de la durabilité.

Lecture par les 3 dimensions



Lecture par les 5 propriétés



BILAN ET ENSEIGNEMENTS

DES RÉSULTATS COMPTABLES COHÉRENTS AVEC LA MÉTHODE IDEA

Malgré les activités agroécologiques de la Ferme de Cagnolle, son capital financier représente près des deux tiers des capitaux mobilisés par la ferme. **Les capitaux SOL, BIODIVERSITÉ, EAU et ATMOSPHERE de Cagnolle sont peu affectés (5%) par les activités de la Ferme**, ce qui est conforme au constat établi par Fermes d'Avenir sur l'aptitude des pratiques agroécologiques à préserver les capitaux naturels.

Les capitaux sociaux, sociétaux et patrimoniaux représentent presque la moitié des capitaux totaux. Selon les exploitants de la Ferme de Cagnolle, la dette sociale restera relativement importante tant que les revenus de la ferme ne leur permettront pas de se verser une rémunération décente. Par ailleurs, cette expérimentation a permis de doublement valoriser (capital financier et capital humain) les efforts entrepris dans la restauration du bâti, qui assure la préservation du capital patrimonial de la ferme.

UNE MÉTHODE COMPTABLE AU SERVICE DU PILOTAGE

La méthode mesure et analyse la performance économique, environnementale et sociale de la ferme pour qu'elle puisse adapter son modèle économique. À partir d'une vision comptable traditionnelle, le résultat de la ferme est positif alors qu'avec cette démarche son résultat CARE-TDL est négatif. **La méthode CARE-TDL permet ainsi une plus grande transparence de la performance globale de la ferme.**

Le résultat mis en évidence offre une vision plus juste des profits durables et non durables, en décrivant le besoin de trouver un équilibre entre la préservation des capitaux naturels et les conditions de vie des exploitants.

« Cette approche comptable permet de se poser les bonnes questions et de réfléchir aux choix que l'on veut faire tout en gardant une vision globale des activités. »

Thibaud Mehn,
WOOFeur à la Ferme de Cagnolle

UNE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SOUTENABILITÉ FORTE

Valorisation de la démarche agroécologique de la ferme auprès de ses partenaires

Fortes des éléments de preuve obtenus lors de l'expérimentation, la Ferme de Cagnolle a pu légitimer l'intérêt de sa démarche agroécologique et engager des actions auprès de ses parties prenantes :

- Entamer un dialogue avec ses parties prenantes, la Chambre d'Agriculture, par exemple ;
- Appuyer ses demandes de subventions ;
- Expliciter son engagement et son modèle de production à de potentiels consommateurs.

Préservation des écosystèmes naturels et humains de la Ferme de Cagnolle

Le caractère non substituable des capitaux incite à mettre en œuvre **une stratégie de développement durable transversale à toutes les activités de la ferme.**

Ainsi le résultat CARE-TDL montre, comptablement, que la Ferme de Cagnolle investit pour préserver son écosystème naturel et humain. On peut supposer que dans le contexte d'une généralisation de la comptabilité multi-capitaux, les fermes engagées dans une démarche agroécologique auraient des résultats supérieurs à la moyenne, notamment du fait de leur approche systémique qui permet la réduction des dettes environnementales et sociales.

UNE DÉMARCHE COMPLEXIFIÉE PAR LE MANQUE DE DONNÉES SCIENTIFIQUES ET EMPIRIQUES

Malgré la multiplication des actions de R&D, l'absence de références est la principale limite identifiée par les acteurs de cette expérimentation. En effet, cette Comptabilité d'Avenir a besoin de standards nationaux voire internationaux fondés sur des données scientifiques partagées pour compléter plus facilement certains indicateurs standardisés comme les niveaux de formation, de pénibilité du poste, de conservation de la biodiversité, de qualité de l'air, etc. Par ailleurs, le développement d'expérimentations empiriques, plus adaptées aux contextes locaux, facilitera l'application de cette méthode, encore théorique.

PERSPECTIVES DE LA MÉTHODE

FERMES D'AVENIR, UN ACTEUR RESSOURCE

Par l'accompagnement à l'expérimentation, les sessions de formation et les ressources proposées, Fermes d'Avenir contribue à rendre plus opérationnelle la méthode pour les agriculteurs.

En parallèle des événements de sensibilisation, l'association cherche à faire rayonner cette démarche auprès des pouvoirs publics et de la société.

Les différentes expérimentations soutenues et accompagnées par le réseau Fermes d'Avenir sont illustrées sur son site internet.

DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE, UN FACTEUR DE SUCCÈS

La mobilisation de l'expertise, qu'elle soit technique ou scientifique, est nécessaire au déploiement de cette méthode comptable.

L'expertise d'usage permise par la création d'une communauté de praticiens de cette démarche comptable favoriserait le partage de ressources et d'outils ainsi que les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

L'inauguration récente de la chaire partenariale « Comptabilité écologique » – portée par la Fondation AgroParisTech, en partenariat avec l'Université Dauphine, l'Université de Reims, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, LVMH, ComptaDurable, l'Ordre des experts comptables, la CDC Biodiversité et Vertigo Lab, depuis septembre 2019 – montre l'ambition de certains acteurs économiques à promouvoir ce type d'innovations comptables.

« Dans ce type de démarche, il est important que chacun ait un rôle bien défini en fonction de son expertise. »

Hervé Gbego, président de ComptaDurable

VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Cette démarche comptable multi-capitaux, en tant qu'outil partagé par l'ensemble des acteurs économiques, est une expérimentation pertinente pour tout acteur souhaitant **valoriser son impact environnemental et social**.

Par sa complémentarité avec les approches évaluatives, ce type de comptabilité intégrée peut constituer un levier supplémentaire d'action en faveur de la transition écologique et solidaire, en garantissant un niveau d'exigence égal de préservation des capitaux financiers, humains et naturels. À condition qu'elle parvienne à s'inscrire dans le système comptable international, cette méthode révolutionnaire pourrait réconcilier finance, capitalisme et écologie.

À terme, ce type de comptabilité pourrait permettre d'orienter les financements via la mise en place d'une fiscalité écologique : les acteurs à forte valeur ajoutée sociale et environnementale bénéficieraient ainsi d'une reconnaissance de la part des pouvoirs publics pour leur contribution à l'intérêt général.

« La démarche est très complète, la méthode et les principes reposant sur le modèle de comptabilité traditionnelle sont facilement appropriables mais la définition des critères nous a demandé beaucoup d'efforts. L'essentiel est de se poser les bonnes questions et de garder en tête une vision globale. »

Benoit Le Baube, exploitant de la Ferme de Cagnolle



Maraichers de la Ferme de Cagnolle au marché de Belvès

POUR ALLER PLUS LOIN

Fermes d'Avenir, ComptaDurable et Auxilia, « *La comptabilité en trois capitaux* », 2017.

Richard J., « *Comptabilité et développement durable* », Economica, 2012.

Richard J. et Rambaud A., « *Révolution comptable, pour une entreprise écologique et sociale* », Éditions de l'atelier, 2020.

Zahm F. (dir.), « *Évaluer la durabilité des exploitations agricoles. La méthode IDEA v4, un cadre conceptuel combinant dimensions et propriétés de la durabilité* », Cahiers Agricultures, Volume 28, 2019.

Les publications du Centre de ressources national sur l'Évaluation de l'impact social

L'Avisé anime un Centre de ressources national dédié à l'Évaluation de l'impact social et réalise ainsi de nombreuses publications afin de sensibiliser, faire monter en compétence sur le sujet de l'impact social et créer des synergies entre entreprises de l'ESS, financeurs, accompagnateurs et décideurs.

Démarches complètes d'évaluation et mixité des méthodes

Avisé, « *Co-construire l'évaluation de l'impact social avec les projets : la démarche de la Fondation Daniel et Nina Carasso* », 2019.

Avisé, « *Une démarche d'évaluation à l'échelle territoriale : la démarche VISES* », 2019.

Avisé, « *Évaluer son impact grâce à des approches complémentaires : la démarche de Voisin Malin* », 2017.

Avisé, « *Évaluer l'utilité sociale de SIAE : la démarche de neuf SIA en Poitou-Charentes* », 2017.

Approches qualitatives

Avisé, « *Évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale : la démarche d'évaluation de cinq structures de France Médiation* », 2016.

Approches quantitatives

Avisé, « *Expérimentation de l'outil " étoile de progression des familles " : la démarche de la fédération Adessadomicile* », 2016.

Approches monétaires

Avisé, « *Mesurer l'impact économique local d'un projet : la démarche d'évaluation de l'impact d'Uniterres* », 2017.

Avisé, « *SROI - le retour social sur investissement : la démarche de passeport avenir* », 2016.

Approches causales, la mesure de l'impact net

Avisé, « *Évaluation randomisée d'un dispositif d'insertion des jeunes : la démarche du Réseau des Groupements de créateurs* », 2016.

Avisé, « *Évaluation du premier social impact bond (SIB)* », 2016.

Avisé, Impact Invest Lab, « *Évaluation du social impact bond " Supportive housing for Denver "* », 2017.

Ces publications sont disponibles sur : www.avise.org

Directrice de la publication : Cécile Leclair // **Rédaction :** Céline Gros // **Secrétariat de rédaction :** Léa Volle
Maquettage : studiomesdames.com

© Avisé Juin 2020 Tous droits réservés

Avisé 18 avenue Parmentier 75011 Paris

Tél. 01 53 25 02 25 - contact@avise.org - www.avise.org

L'Avise et l'évaluation de l'impact social

Dans un monde où la performance des acteurs économiques se mesure essentiellement à leur rendement financier, développer l'évaluation de l'impact social contribuera à affirmer l'identité d'un autre modèle d'économie favorisant durablement et positivement la transformation de la société ainsi qu'à améliorer la performance sociale des structures d'utilité sociale.

Pour ce faire l'Avise développe et anime le **Centre de ressources national sur l'Évaluation de l'impact social** qui a pour missions de :

- informer sur la connaissance et les avancées liées à l'évaluation de l'impact social
- outiller la montée en compétence des structures d'utilité sociale et de leur écosystème
- expérimenter de nouvelles pratiques évaluatives
- animer les acteurs dans leur diversité afin de créer des convergences.

L'Avise anime également le réseau Social Value France, premier réseau en France dédié au sujet de l'évaluation de l'impact social regroupant praticiens de l'évaluation, structures de l'ESS et financeurs publics et privés.



L'Avise a pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement. Créée en 2002, l'Avise est une agence collective d'ingénierie qui travaille avec des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.

www.avise.org



Haut-commissariat
à l'Économie sociale et solidaire
et à l'Innovation sociale



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020.